

Ici et ailleurs

• Maternité

Le Portugal autorise les mères porteuses

Le Parlement portugais a adopté mercredi une version amendée d'une loi autorisant le recours à la gestation pour autrui (GPA), qui améliore la protection des droits des mères porteuses et des enfants. Approuvé à une courte majorité, ce texte légalise le recours à des mères porteuses limité aux cas d'infertilité féminine liés notamment à l'absence ou au dysfonctionnement de l'utérus, et sans contrepartie financière pour la mère porteuse.

• Assurance-santé

Recours de l'exécutif américain contre deux méga-fusions

Les Etats-Unis ont déposé hier un recours en justice pour bloquer deux méga-fusions dans le secteur de l'assurance-santé, en invoquant le risque d'une flambée des coûts médicaux pour des "millions d'Américains". Les plaintes antitrust déposées par le ministère de la Justice (DoJ) concernent deux transactions annoncées en 2015: le rachat du groupe américain Humana par son rival Aetna, alors valorisé 37 milliards de dollars, et celui de Cigna par Anthem, évalué 54,2 milliards de dollars.

• Automobiles

Tesla veut se lancer dans les camions

Le constructeur américain de voitures électriques Tesla ambitionne de créer un camion de transport de fret, un véhicule pour remplacer les bus urbains, et à plus long terme un réseau de voitures autonome utilisable à la demande, a annoncé mercredi son patron Elon Musk.

Il s'agit là de quelques-uns des projets prévus dans la deuxième partie d'un grand plan secret que le milliardaire promettait de dévoiler depuis un peu plus d'une semaine.

• Internet

Inculpation du patron du plus grand site illégal de partage de fichiers

Les autorités américaines ont annoncé mercredi l'arrestation en Pologne et l'inculpation aux Etats-Unis, pour violation des droits d'auteur, de l'Ukrainien Artem Vaulin, accusé de diriger KAT, le site internet de contenus numériques piratés le plus visité au monde. "Oui, nous confirmons son arrestation", a déclaré à l'AFP le porte-parole du parquet de Varsovie Michal Dziekanski, sans donner plus de précisions.

Rassemblés par PMM

Vie des syndicats/ Point de presse du Synacoga

Les commerçants dénoncent la persistance de la parafiscalité illégale

LLIM

Libreville/Gabon

LE Syndicat autonome des commerçants du Gabon (Synacoga) a organisé un point-presse mercredi dernier à son siège des Charbonnages. C'est le président dudit syndicat, Dieudonné Mohamed Koumba, qui a livré la

préoccupation actuelle des commerçants: le comportement déviant de certains agents municipaux.

En effet, dans une "Lettre ouverte" adressée au président de la République, Ali Bongo Ondimba, et se basant sur une décision qu'il avait prise, le 04 mars 2010, M. Koumba a déclaré: "nous avons été sincèrement édifés par la pertinence de votre déci-

Chronique littéraire

L'UDEG, tomber et se relever

L'UNION des écrivains gabonais (UDEG) cambriolée ! A l'annonce de cette information, beaucoup ont d'abord cru à un canular. Puis, l'information recoupée à plusieurs sources, il a bien fallu se rendre à la vérité des faits. La première institution littéraire privée du Gabon aura donc été, dans la nuit du 13 au 14 juillet 2016, visitée par des inconnus. Si peu croyable que cela puisse paraître, du fait de son caractère inédit, cela est pourtant vrai.

Les malfrats, qui courent toujours, auraient emporté avec eux du matériel informatique, notamment deux ordinateurs et deux imprimantes, mais également beaucoup de livres. Si le vol des ordinateurs et des imprimantes peut paraître "compréhensible", il en va un peu différemment à propos des livres. Qui sont ces drôles de voleurs, qui s'intéressent aux livres ? Des lecteurs voleurs ? Ou c'était pour donner le change ? Dans un pays où les bibliophiles ne sont pas la majorité, quel est donc le profil de ces voleurs atypiques ? Au vrai, on croirait à une blague.

Ceux qui ont déjà un jour mis les pieds au siège de l'UDEG, situé à Louis, dans le premier arrondissement de Libreville, savent que, là, ne s'y trouve pas de quoi motiver un voleur. Le disant, nous ne voulons insulter personne ni minimiser ce cambriolage et son impact psychologique. Des bibliothèques, Dieu merci, nous en avons visitées dans le pays, sur le continent et ailleurs. Des librairies, également. L'UDEG, qui remplit plusieurs fonctions, notamment celles de bibliothèque et de librairie, outre celle d'être l'espace de travail de ses membres, n'était pas particulièrement fournie en ouvrages, et moins encore en livres introuvables ailleurs et donc coûteux sur le marché des livres prisés par les bibliophiles et les collectionneurs, comme le seraient par exemple des incunables. Les voleurs de l'UDEG le savaient-ils ?

Si oui, alors il doit s'agir de petites frappes qui espèrent certainement se faire un peu de blé avec ce produit de leur basse besogne. Et là tout le monde pense au seul lieu privilégié à Libreville où les ouvrages emportés sont susceptibles de finir : les librairies "par terre" de l'ex-gare routière. Faut-il aller y installer une souricière ? Pourquoi pas, mais les choses ne vont pas être simples. Qui ignore que tous les téléphones portables perdus ou ravés à leurs propriétaires aboutissent au même endroit, à l'ex-gare routière ? Pourtant, jamais les vendeurs et revendeurs de ces biens mal acquis n'ont jamais vu leur commerce définitivement fermé, eux qui exercent illégalement au vu et au su de tout le monde, tous les jours, à des heures précises, à la même place. Personne ne s'inquiètera donc de l'écoulement des ouvrages de l'UDEG en ce lieu. Du moins nous le craignons, pour avoir déjà vu comment les autorités compétentes se comportaient lorsqu'il a fallu mettre la main, en son temps, sur les contrefacteurs des ouvrages d'auteurs gabonais mis au programme dans les collèges et lycées du pays.

Les livres de l'UDEG, même estampillés du sceau de l'institution, vont donc certainement atterrir là. Même s'ils sont récupérés, il sera toujours temps de penser à l'avenir et de revoir les choses, en termes de sécurité. Les autorités culturelles du pays (nous pensons aux ministères de la Culture, des Loisirs, de l'Education nationale), les institutions culturelles publiques et privées, les hommes et femmes de bonne volonté, ne devraient pas demeurer insensibles ou indifférents à ce coup porté à la première institution littéraire privée du pays. L'UDEG ne peut que s'honorer, du moins l'espérons-nous, d'un renflouement de ses rayonnages par tous ceux qui condamnent avec la dernière énergie cet acte de vandalisme inédit.



Le président du Synacoga, Dieudonné Mohamed Koumba (c), a animé le point-
presse.

sion de voir la parafiscalité illégale supprimée en territoire gabonais. Par cet acte, vous et le gouvernement de la République aviez pensé que tout impôt, toute taxe, toute redevance ou toute amende soient inscrits dans la loi des finances et que tout paiement devait être assorti d'une quittance du Trésor public". C'est donc convaincu que les différents contrôles opérés par les agents municipaux ces derniers temps "foulent aux pieds ces recommandations", que le

porte-parole des commerçants a dit ne pas comprendre que "depuis quelques jours, sans contrôle, sans convocation et sans fiche de constat, les commerçants de Libreville voient leurs marchandises illégalement saisies par les agents de la mairie, au motif qu'ils ne souscrivent pas au paiement des documents non convenus : certificat de contrôle d'hygiène, certificat de lutte anti-vectorielle et constat de contravention, tous les trois non inscrits

dans la moindre loi", a-t-il martelé. C'est par un appel à une mobilisation des commerçants que M. Koumba a terminé son propos. "C'est pourquoi enfin, nous interpellons, pour préserver nos acquis et consolider notre statut de contribuables, tous les commerçants à se mobiliser et adhérer à l'action du Synacoga pour lutter ensemble contre cette arnaque honteuse, en utilisant toutes les voies de recours que nous autorise la loi, dont la grève".

ISUZU

**AVEC NOUS
L'ENTRETIEN EST INCLUS
DANS LE PRIX***
JUSQU'À 80 000 KM

NPR 24 500 000
à partir de FCFA TTC*

FTR 45 500 000
à partir de FCFA TTC*

**REPLACEMENT DES FILTRES À HUILE ET À CARBURANT TOUS LES 5 000 KM
REPLACEMENT DES FILTRES À AIR TOUS LES 10 000 KM
AJOUT DES ADDITIFS POUR LE TRAITEMENT DU CARBURANT TOUS LES 5 000 KM
REPLACEMENT DE L'HUILE MOTEUR TOUS LES 5 000 KM

sodim tp BP 505 - LIBREVILLE - T : (241) 01 79 28 45 - 06 83 88 73 - 07 14 01 58
email : sodim.tp@groupesodim.com - www.sodimtp.com

Nous construisons l'avenir

RN